

## Pays-de-la-Loire et Bretagne :

### Comment vivre du lait avec la nouvelle PAC ?

P. Roger<sup>1</sup>, B. Rubin<sup>2</sup>, M. Grasset<sup>3</sup>

1 : EDE du Morbihan, BP 77, F-56002 Vannes cédex ; philippe.roger-ed@morbihan.chambagri.fr

2 : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, Avenue de la Géraudière, F-44939 Nantes cédex 9

3 : Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, CS 14226, F-35042 Rennes cédex

#### Résumé

Dans le secteur laitier, à partir de 2005, la réforme de la PAC va provoquer un bouleversement dans les mentalités aussi important que celui provoqué par l'instauration des quotas laitiers en 1984. Le plus difficile sera de distinguer l'essentiel de l'accessoire et de ne pas se focaliser sur des points de réglementation, même si ceux-ci paraissent parfois décalés avec les objectifs de la réforme.

Dans l'ouest de la France, la réflexion sur l'adaptation à cette nouvelle donne n'en est qu'à son début. Elle tourne autour de trois axes :

- Les évolutions pourront être différentes selon les territoires, en particulier selon le renouvellement des éleveurs et la disponibilité du foncier.

- Imaginer, dès maintenant, des scénarios d'adaptation.

- Poursuivre et amplifier le travail sur la maîtrise des coûts.

La mise en œuvre de la nouvelle Politique Agricole Commune suscite de nombreuses interrogations. Son principe et ses modalités d'application modifient profondément les règles économiques. Néanmoins, beaucoup d'incertitudes demeurent au moment où nous écrivons ces lignes et, il faudrait se garder d'affirmations trop rapides. Nos réflexions actuelles tourneront autour de trois axes principaux :

- le contexte laitier est différent d'un territoire à l'autre et il est important de le connaître pour comprendre les évolutions futures ;

- on peut, dès maintenant, envisager des orientations stratégiques et imaginer des scénarios possibles ;

- le travail sur la maîtrise des coûts était et restera d'actualité. Trouver la bonne place du pâturage dans chaque exploitation sera, demain, un enjeu majeur.

## 1. Contexte régional et évolutions possibles

### 1.1. Bretagne et Pays-de-la-Loire : un gros bassin laitier, loin d'être uniforme

Avec 37 000 éleveurs disposant d'un quota laitier moyen de 220 000 litres de lait, ces deux régions représentent plus de 35% de la production française. Mais ce chiffre cache des disparités importantes ; citons en quelques unes :

- Les Pays de Fougères et le Nord Mayenne s'écartent de cette moyenne avec un quota par exploitation de 175 000 litres ; la viande bovine est très souvent associée au lait (taurillons ou bœufs) dans ces petites régions.

- Au Sud des Pays-de-la-Loire (Vendée et Loire-Atlantique), la proportion de GAEC explique le volume de quota plus important par exploitation.

- Selon une étude de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays-de-la-Loire, la part des références laitières "en mouvement" (leurs détenteurs partiront en retraite) sur la période 2000 - 2012 sera de 41% dans les Pays-de-la-Loire. Cette proportion est généralement très forte dans les cantons les plus laitiers. Dans 40% des exploitations sociétaires du sud des Pays-de-la-Loire, un associé partira en retraite dans les dix prochaines années. En Bretagne, 30 % des éleveurs laitiers avaient plus de 50 ans en 2000.

Les dynamiques d'installation ou de départ, les concurrences entre productions vont orienter la localisation et les volumes par élevage dans la zone Ouest. Parallèlement, la structuration de la filière sera aussi déterminante. Globalement, l'Ouest se distingue par une densité de collecte importante mais aussi par une forte proportion de lait vendu en produit industriel (34%). Cependant, les situations sont très contrastées : certains groupes ont une très forte proportion de lait valorisée en produit de grande consommation, alors que d'autres fabriquent principalement du beurre et de la poudre de lait.

## 1.2. Intensification, environnement : deux facteurs qui pèsent lourd

La proportion d'élevages laitiers spécialisés est élevée en Bretagne (60% des élevages). Dans les Pays-de-la-Loire, la production de viande bovine (taurillons, bœufs, vaches allaitantes) est associée à plus de la moitié des exploitations laitières. L'activité "hors sol dominant" est présente dans 5% des exploitations laitières bretonnes.

Pour plus de 60% des élevages, la surface fourragère est conduite de manière intensive avec plus de 30% de maïs dans la surface fourragère ; ces éleveurs recherchent une part de stocks suffisante pour maintenir un bon niveau de production laitière (> 7 500 kg de lait) et un chargement correct (> 1,6 UGB/ha SFP). Cette forme d'intensification libère des surfaces consacrées aux cultures de vente ou à la production de viande en complément du lait.

Les systèmes avec moins de 30% de maïs dans la SFP sont aussi présents sur la zone Ouest. En Bretagne, ils représentent 20% des 12 200 exploitations adhérentes au Contrôle Laitier. La production laitière reste soutenue (7 162 kg par vache) mais économe (917 kg de concentré). La référence laitière est produite sur une surface plus importante en prairie. La volonté est de limiter les cultures annuelles : maïs et céréales.

D'un point de vue pédoclimatique, les deux régions regroupent des territoires très différents :

- Dans l'ouest de la Mayenne, le centre et le nord de la Bretagne, les potentialités des sols et la pluviométrie estivale permettent de très bonnes productions fourragères (maïs et herbe).

- Au sud et à l'est des Pays-de-la-Loire, les sols sont plus favorables à la production de céréales d'hiver ou au maïs irrigué.

- Enfin, pour une partie de la zone (Loire-Atlantique, Sud Bretagne, Segréen, Béconnais), la production fourragère est relativement faible : la réserve en eau des sols est limitée et la pluviométrie estivale est généralement très faible, mais la portance des sols permet d'allonger la durée de pâturage.

Les dimensions d'exploitations (surface et quota) et les densités animales par hectare sont aussi très hétérogènes. Cette variabilité explique en partie les orientations technico-économiques des exploitations et les niveaux d'intensification.

Les systèmes intensifs ou avec un élevage hors sol sont plus fréquemment rencontrés dans les zones à forte densité d'exploitation. Dans les zones où la pression foncière est plus faible, les cultures de vente sont de plus en plus présentes (système lait + cultures). La viande bovine reste associée au lait dans les exploitations avec un quota relativement modeste par unité de main-d'œuvre.

Le niveau d'intensification du cheptel laitier et l'existence d'ateliers hors sol ont bien évidemment des conséquences sur les charges organiques par hectare. 57% des cantons bretons sont classés en zone d'excédent structurel (quantité d'azote organique produite supérieure à 170 kg par hectare). La quantité de lait produite dans ces cantons est importante. Au sud des Pays-de-la-Loire, la charge organique est plus faible.

En revanche, sur tous les territoires, la question de la mise aux normes va peser très lourd sur les petites et moyennes exploitations. En effet, les exploitations de taille importante ont toutes réalisé la mise aux normes, et l'obligation d'effectuer les travaux avant fin 2009 peut accélérer le départ d'exploitations fragiles.

### 1.3. Devenir des territoires

De cette première analyse de contexte, nous avons identifié quatre facteurs susceptibles d'avoir un impact sur l'évolution des systèmes laitiers de l'Ouest :

- les potentialités des sols et la répartition de la pluviométrie,
- la densité animale et l'existence de réglementation environnementale spécifique (ZES...),
- la stratégie des laiteries,
- la dynamique d'installation et les motivations des agriculteurs pour conserver la production laitière.

A partir de ces quatre facteurs, nous avons identifié trois types de territoire :

- les zones avec des éleveurs et du foncier disponible,
- les zones avec des éleveurs mais peu de foncier disponible,
- les zones avec peu d'éleveurs, mais du foncier.

#### – Les zones avec des éleveurs et du foncier disponible

Dans ces territoires, le nombre d'actifs agricoles va rester élevé, une évolution possible de la dimension des exploitations laitières est envisageable et la réglementation environnementale est assez peu contraignante. Le sud de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, la Loire-Atlantique et le Sud Mayenne sont dans cette situation.

Les systèmes spécialisés décrits par le Réseau d'élevage des Pays-de-la-Loire (HUCHON, 2004) illustrent le type d'exploitation rencontré dans ces zones (tableau 1). Les systèmes intensifs sont le plus souvent rencontrés dans les zones à potentiel correct (Mayenne, Ille-et-Vilaine). Les systèmes plus herbagers se rencontrent plutôt en Loire-Atlantique, dans le sud de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (zones à potentiel plus faible).

**TABLEAU 1 – Exploitations types des systèmes spécialisés décrits par le Réseau d'élevage des Pays-de-la-Loire (HUCHON, 2004).**

	UTH	SAU (ha)	Quota (l)/ exploitation	Nombre de VL	SFP/SAU	UGB/ha
Intensif spécialisé	1,4	47	235 000	33	68%	1,63
Herbager spécialisé	1,1	45	180 000	34	91%	1,1
Lait + cultures	1,3	112	450 000	63	50%	1,65
lait + taurillons	1,5	55	215 000	30	62%	1,80

Dans ces territoires, il est fort probable que, si les transformateurs cherchent à consolider le potentiel local de collecte –en limitant la baisse de prix–, le développement de la production sera important. Dans cette hypothèse, les transformateurs qui s'inscrivent dans une logique de recherche de valeur ajoutée seront plus exigeants (répartition de la production sur l'année, cahier des charges plus strict, limitation de l'usage d'antibiotiques ou pesticides, marchés différenciés...).

Dans une hypothèse où les transformateurs s'inscriraient plutôt dans une logique de conservation des marchés actuels en réduisant les coûts et le prix du lait, les projets d'accroissement de production seront probablement beaucoup moins importants en nombre et en volume par exploitation. En effet, la stratégie de croissance des volumes par exploitation avec des prix bas à la production est rendue plus difficile. La mise en œuvre de projets d'accroissement qui ne nécessitent pas d'investissements supplémentaires (bâtiments) reste possible. En revanche, la croissance du quota

est beaucoup plus difficile à rentabiliser quand des investissements sont nécessaires. De plus, les éleveurs laitiers de l'Ouest sont assez souvent fortement endettés (69 €/1 000 l d'après CER Bretagne, 72 €/1 000 l d'après Cogedis) ; les difficultés de trésorerie que les éleveurs rencontreraient avec une forte baisse de prix du lait limiteraient la faisabilité des projets. Dans un scénario de forte baisse de prix, la réduction des coûts de production (approvisionnements, services...) pourrait être la première solution mise en œuvre pour retrouver une partie de la marge.

#### – Les zones avec des éleveurs, mais peu de foncier disponible

Dans la zone avec une forte densité d'exploitations agricoles de dimensions assez limitées de l'Ouest, l'application de la réglementation environnementale limite les évolutions. Le nord-ouest de la Mayenne, le Pays de Fougères, le Nord Finistère, le Pays de Pontivy, les Mayennes sont dans cette situation.

Dans ces territoires, avec un accès au foncier plus difficile et des contraintes environnementales fortes, les possibilités de développement de la production laitière seront très fortement liées aux évolutions de marché des autres grandes filières de l'Ouest (porc, volaille, viande bovine). Le système lait et taurillons (tableau 1) illustre le système de ces zones.

A ce jour, la production laitière apporte une certaine sécurité financière aux producteurs (par rapport aux ateliers porc et aviculture ou à la viande bovine qui connaissent ou qui ont connu des prix très bas). Dans une hypothèse de fluctuation forte et de baisse de prix du lait, cet atout de la production laitière disparaîtrait. Les choix d'adaptation des éleveurs de ces zones dépendraient alors complètement de la conjoncture des productions présentes sur l'exploitation et des améliorations des conditions de travail en production laitière.

Les possibilités d'agrandissement étant très limitées sur ce territoire, on peut imaginer que de petites régions se spécialiseraient en fonction de l'organisation de la filière (présence et besoin des outils de transformation).

#### – Les zones avec peu d'hommes, mais du foncier

Dans les territoires avec du foncier disponible et bon marché, mais peu de main-d'œuvre disponible (Bretagne centrale, Segréen), le devenir de la production laitière dépendra principalement de la capacité des producteurs à obtenir un revenu comparable au revenu dégagé par les productions végétales. L'exploitation lait et cultures illustre ce système (tableau 1).

Avec un prix des céréales stable (conjoncture 2002), une baisse forte du prix du lait, et si un agrandissement avec des terres de qualité est possible, des éleveurs pourraient abandonner la production laitière. L'âge de l'éleveur, l'évolution des ressources en main-d'œuvre, les investissements à réaliser pour maintenir l'outil en état (mise aux normes ...) pourront accentuer le choix de cette option.

## 2. Scénarios d'adaptation

Face à cette modification profonde du contexte économique, plusieurs questions essentielles sont désormais posées :

- Comment assurer la pérennité des exploitations ?
- Comment mieux répondre aux attentes du marché, améliorer la valeur ajoutée et mieux se positionner ?
- Comment adapter les structures de production ?
- Comment accompagner l'évolution nécessaire des modes de production ?

Pour répondre à ces questions, l'élaboration de scénarios d'adaptation constitue une réflexion indispensable. Ce travail vise en effet à imaginer et à définir des futurs possibles ou des situations objectifs à partir de nos situations et résultats actuels. Les objectifs sont d'évaluer la faisabilité de chacun des scénarios et de déterminer leurs intérêts et limites.

Notre base de raisonnement s'est construite autour de 3 principes :

- une exploitation viable et vivable, visant à assurer un revenu comparable aux autres catégories socioprofessionnelles,
- le maintien de ce revenu quel que soit le scénario choisi,
- une application quel que soit le type d'exploitation : unipersonnelle, couple, Gaec,

Notre situation initiale s'appuie sur les caractéristiques économiques des exploitations en 2002. Huit scénarios d'adaptations ont été imaginés, prédéterminés par trois grandes orientations stratégiques : les prix, les structures, les coûts.

## 2.1. Scénario "prix"

Par la stratégie du prix, l'objectif est d'améliorer la valorisation du lait produit dans l'Ouest. Pour atteindre cet objectif, 3 scénarios ont été retenus :

- une meilleure valorisation du lait par la reconnaissance par le marché, au travers de la qualification des exploitations en Agriculture Raisonnée,
- une meilleure valeur ajoutée par la mise en œuvre d'une segmentation sur le mode de production (lait biologique, lait produit à l'herbe, lait aux oméga 3...),
- un accroissement de la valorisation par la mise en œuvre d'une segmentation par la technologie avec création de produits bien positionnés sur les marchés les plus rémunérateurs.

Pour y parvenir, l'innovation et la création d'attractivité sur les produits sera essentielle. Rechercher les nouveaux marchés, se positionner sur les marchés les plus rémunérateurs constitue un enjeu primordial. Dans cette démarche, la mise aux normes des exploitations est une base essentielle. Le respect de cahiers des charges précis et la mise en œuvre de techniques spécifiques seront indispensables. Celles-ci ne devront cependant pas générer des investissements trop importants. Les enregistrements constitueront un support essentiel de communication.

Les atouts majeurs de ces trois scénarios pour maintenir le revenu résident, d'une part, dans la recherche de positionnement sur les marchés à plus forte valeur ajoutée et, d'autre part, dans l'accès pour chaque exploitation aux aides PAC du Fond de Développement Rural.

## 2.2. Scénario "structures"

Par la stratégie des structures, l'objectif est d'augmenter la dimension économique des structures de production pour tenter d'améliorer leur compétitivité. Dans cette stratégie, deux cas se présentent :

- l'agrandissement de l'exploitation avec reprise de foncier et de quota,
- l'attribution de quota supplémentaire par redistribution de volume disponible.

Ces deux formes d'accroissement de dimension seront cependant à gérer différemment selon leur importance :

- de niveau marginal, le volume supplémentaire à produire s'intègre dans la capacité de production actuelle et ne nécessite aucun d'investissement,
- de niveau important, le volume supplémentaire induit des investissements complémentaires en bâtiments, équipements et/ou matériels.

Le croisement de ces différentes situations aboutit à quatre scénarios d'adaptations possibles sur le plan des structures : agrandissement marginal et agrandissement important, attribution de quota marginal et attribution de quota important.

Dans le cas de l'agrandissement marginal, la charge nouvelle à maîtriser est le montant de la reprise du foncier, intégrant ou non le droit au paiement unique de la PAC. Dans le cas de l'agrandissement important, s'ajouteront les charges liées aux investissements en bâtiments, équipements et matériels. Dans ces deux cas, un montant maximal d'investissement est à respecter pour assurer l'équilibre économique de l'exploitation à court et moyen terme.

Avec une attribution de quota supplémentaire de niveau marginal, l'intérêt économique de ne pas avoir d'investissement à réaliser est atténué par l'absence d'aide laitière sur ces litrages. Cet intérêt est également à reconsidérer avec une attribution supplémentaire de quota importante, là aussi sans aides, nécessitant des investissements et en conséquence de nouvelles charges.

Si l'augmentation de dimension est recherchée, son intérêt économique pour maintenir le revenu est à analyser de manière précise. Le niveau d'investissement et les charges annuelles qui en découlent constituent le point clé de réussite dans cette voie d'adaptation. Leurs montants doivent impérativement être maîtrisés sous peine de fragiliser encore plus l'exploitation. Et la quantité de travail supplémentaire engendrée doit trouver sa part de rémunération. Une modification de l'organisation du travail sera également à rechercher pour qu'elle reste vivable. La simplification dans la conduite du troupeau, la spécialisation sur le travail d'élevage et la délégation des travaux des champs seront essentielles.

### 2.3. Scénario "coûts"

Par la stratégie des coûts, l'objectif est d'améliorer la compétitivité des exploitations par l'ajustement de l'ensemble des charges de l'exploitation. Cette stratégie vise à asseoir la solidité des exploitations et leur capacité de résistance face à la fluctuation probable des prix. Alimentation, mécanisation et bâtiments sont les 3 postes clés à ajuster pour ce scénario d'adaptation.

La maîtrise du système existant constitue la première étape indispensable :

- l'ajustement des charges opérationnelles, engrais et aliments, est impératif ;
- l'ajustement des charges de mécanisation est également nécessaire.

Dans une seconde étape, l'évolution du système de production sera vraisemblablement nécessaire pour aller plus loin dans la maîtrise des charges.

La capacité à baisser les coûts de production du même niveau que la baisse possible du prix du produit est la condition essentielle pour maintenir le revenu. Cette capacité sera facilitée par un parcellaire groupé avec une surface accessible importante, par un niveau d'engagement financier modéré et par une forte technicité pour "produire au plus juste".

Cette voie d'adaptation contribue à assurer la compétitivité des exploitations, tout en maîtrisant le travail.

Pris un à un, ces différents scénarios d'adaptation présentent chacun des intérêts spécifiques mais aussi des limites. Les espaces de validité de chacun de ces scénarios sont ainsi déterminés de manière générale. Ils varient d'une exploitation à l'autre et doivent être précisés pour définir ses choix.

Combinés les uns aux autres, ces scénarios d'adaptations déterminent des possibilités plus importantes mais aussi de nouvelles limites.

### 2.4. Conséquences sur les systèmes fourragers

Ces différentes voies d'adaptation auront des conséquences directes sur l'évolution des systèmes de production. De manière générale, la part de maïs dans la SFP, aujourd'hui d'environ 35%, pourrait être profondément modifiée en fonction des orientations choisies. A l'échelle de chaque exploitation, les parts respectives de l'herbe et du maïs seront adaptées en fonction des choix stratégiques individuels.

Dans les 3 types de scénarios décrits précédemment, les stratégies à mettre en œuvre par les éleveurs tourneront autour de trois mots clés : traçabilité, simplification, ajustement.

- La traçabilité s'imposera si on souhaite un prix plus élevé

Les trois scénarios d'adaptation engendrés par la stratégie du prix sont basés sur la nécessité de justifier des modalités de production. L'alimentation est au cœur de cette traçabilité.

Dans le cas de la qualification Agriculture Raisonnée, tous les systèmes fourragers sont possibles. La seule exigence est de pouvoir décrire précisément l'ensemble des composantes alimentaires.

La segmentation sur le mode de production va générer des exigences plus importantes. La liaison très forte entre le produit et le mode de production nécessite le respect d'un cahier des charges précis dont l'alimentation constitue un volet prépondérant. C'est le cas de l'agriculture biologique. Ce sera également le cas avec le lait produit à l'herbe si des filières spécifiques se mettaient en place. Dans le cas de liaison directe entre composition fine du lait et composition de l'alimentation, la nature de la liaison déterminera le choix du système fourrager. C'est le cas de l'utilisation du lin extrudé en complément des rations à base de maïs pour produire du lait riche en Oméga 3. Dans le cas de la segmentation par la technologie, *a priori* tous les systèmes fourragers sont possibles ; néanmoins, certaines exigences en composition minimale ou maximale du lait pourraient peser sur les choix de systèmes.

#### – L'agrandissement des structures nécessitera une simplification du travail

Les 4 scénarios d'adaptation concernant l'augmentation de dimension économique induisent une augmentation plus ou moins importante de la quantité de travail. En conséquence, la recherche de simplification dans la conduite du troupeau et de l'alimentation sera recherchée. Cette simplification va cependant revêtir des solutions adaptées au type d'évolution de la structure.

Avec l'agrandissement et la reprise de foncier, l'éloignement et la dispersion des parcelles se traduiront le plus souvent par un maintien, voire une augmentation, de la part de fourrage stocké. Avec l'attribution de quota supplémentaire, la réduction de la surface accessible par vache pourra également se traduire par une augmentation de la part de fourrage stocké, en particulier du maïs ensilage.

Avec une surface accessible importante le maintien, voire l'augmentation, de la part de pâturage peut permettre de simplifier la conduite.

#### – La maîtrise des coûts

Nous allons y revenir en détail dans le chapitre suivant.

### 3. Maîtrise des coûts et recherche de la part optimale de pâturage

Dans le secteur laitier, la nouvelle PAC 2004 va provoquer une révolution dans les mentalités aussi importante que celle qu'avait créée l'instauration des quotas laitiers en 1984.

A partir de 1985, pour compenser cet arrêt brutal du développement du lait, la démarche générale avait été de créer des ateliers complémentaires (légumes, taurillons, hors sol...). Si certains de ces choix ont pu être bénéfiques, dans de nombreuses situations, l'augmentation de revenu n'a pas été au rendez-vous parce que la maîtrise des deux productions, et surtout de leur coût, n'avait pas été réussie.

Puis, à partir des années 1990, l'idée de la maîtrise des coûts en production laitière a surgi, notamment parce que des éleveurs, refusant cette logique de diversification, avaient montré des chemins différents avec une réussite incontestable sur le revenu, le travail et l'environnement.

En Bretagne, 15 années de recherche sur la maîtrise des coûts alimentaires ont suivi avec des essais en stations expérimentales, des réseaux d'éleveurs, des outils d'appui technique et une méthodologie de diffusion et d'accompagnement (références en fin de ce document).

L'idée de départ reposait sur le coût unitaire (charges opérationnelles) d'un litre de lait :

- avec l'herbe pâturée : 1,
- avec les stocks : 3,
- avec les concentrés : 8

### 3.1. Réduction de la quantité de concentrés

De l'étude de ces trois chiffres, il ressortait que la première économie à réaliser devait se faire sur les concentrés. D'où une série d'essais à la Station de Trévarez et des suivis d'éleveurs utilisant peu de concentrés. Ces travaux menés en parallèle ont montré qu'il était possible de produire 7 000 kg de lait avec environ 750 kg de concentré (tableau 2), sans incidence sur la santé et la reproduction des animaux, voire même en les améliorant.

**TABLEAU 2 – Résultats des travaux de recherche effectués en Bretagne sur la réduction de la quantité de concentrés** (sources : DURAND *et al.*, 1998 ; BROCARD *et al.*, 2000).

	Trévarez 1996-1998		Réseau mini concentrés 1994-1997	
	Lot témoin	Lot bas	Avant réduction	Après réduction
Concentré (kg/VL/an)	1 380	735	1 390	661
Lait (kg/VL/an)	7 731	7 086	7 330	6 780
TB (g/kg)	41,2	42,9	42,8	43,4
TP (g/kg)	32,8	32,9	32,0	31,9

Ces programmes de recherche ont été suivis de diffusion auprès des éleveurs et d'actions de formation pour les techniciens dont l'impact peut se mesurer sur l'ensemble des adhérents des quatre Contrôles Laitiers bretons (tableau 3).

Le lait doit donc être produit au maximum par les fourrages disponibles de l'exploitation car la valeur alimentaire de ceux-ci égale ou dépasse souvent celle des concentrés du commerce. Le nœud du problème se situe dans la façon de permettre à la vache d'ingérer le maximum de fourrages au cours d'une journée.

**TABLEAU 3 – Evolution de la quantité de concentré nécessaire pour produire 7 000 kg de lait dans les élevages bretons.**

	Moyenne 1988-1989	Moyenne 1997	¼ économe 1997	Moyenne 2002-2003	¼ économe 2002-2003
Quantité de concentrés (kg/VL/an)	1 175	910	630	893	613
Nombre d'éleveurs concernés				3 687	913

### 3.2. Trouver l'équilibre maïs-herbe adapté à chaque exploitation

La deuxième problématique se situait sur le rapport entre herbe pâturée et fourrages stockés, ce qui, dans l'ouest de la France, se réduit le plus souvent à l'équilibre entre herbe et maïs.

Pour tenter d'objectiver ce débat il nous semble important de rappeler les points suivants :

- Le climat, les sols et les parcellaires des fermes bretonnes sont des atouts indéniables qui sont rarement réunis tous les trois dans les autres régions françaises. Le climat doux et humide permet, dans bien des situations, de faire pâturer les animaux plus des trois quarts de l'année sur les sols portants granitiques. Tous les sols de l'Ouest ne sont pas aussi favorables mais les durées de pâturage sont toujours supérieures à 200 jours.

- Le mode d'habitat dispersé est également un atout puisque les parcellaires sont souvent bien groupés et conduisent à des surfaces accessibles au troupeau de vaches laitières souvent supérieures à 50 ares par vache. Cet aspect est d'ailleurs insuffisamment pris en compte dans les agrandissements ou les regroupements d'exploitations et peut conduire à une moindre efficacité des moyens de production si l'on doit revenir à un système à plus forte proportion de fourrages stockés.

- Les producteurs laitiers de l'Ouest sont souvent des éleveurs très attachés à leur troupeau et à ses performances laitières. Comme dans le passé, la performance laitière a été associée au maïs et



à la distribution de concentrés ; on peut donc comprendre que les systèmes fourragers ne soient pas systématiquement ceux que la structure d'exploitation pourrait induire. Il est compréhensible que l'éleveur "se fasse plaisir" si, par ailleurs, son revenu lui semble suffisant.

Pour apporter des éléments de choix objectifs, les EDE et Chambres d'Agriculture de Bretagne ont proposé en 1998 un dossier présentant 5 menus pour vaches laitières allant du maïs distribué toute l'année au système tout herbe. Ces 5 menus correspondent à des structures d'exploitations mais aussi à des savoir-faire et des goûts différents. L'objectif étant pour chaque éleveur de se situer dans un menu et d'optimiser l'existant en recherchant tout au long de l'année à maximiser la part de pâturage, même si la surface en herbe est réduite.

La deuxième étape a consisté à proposer un itinéraire de culture et de conduite de l'herbe permettant d'offrir toute l'année un fourrage consommé au mieux et d'excellente valeur alimentaire. C'est ainsi que s'est intensifiée la communication autour de l'association ray-grass anglais - trèfle blanc qui est aujourd'hui adoptée par la très grande majorité des éleveurs bretons, quel que soit le niveau de production par vache.

C'est ainsi également que la campagne de communication Pâturage Plus lancée en 1998 s'est donnée comme objectif de permettre à tous les éleveurs d'augmenter la part de pâturage dans la ration annuelle de tous leurs animaux.

### 3.3. La nouvelle PAC condamne-t-elle ou renforce-t-elle les systèmes économes ?

De très nombreuses études conduites au sein des réseaux d'éleveurs, par échantillonnage (Chambres d'Agriculture, réseaux et groupes d'éleveurs, groupes agriculture durable...) ont montré que des éleveurs ayant adopté des systèmes plus économes avaient augmenté leur efficacité économique (tableau 4), ce qui appelle plusieurs réflexions complémentaires :

- Cette augmentation s'est réalisée dans le contexte de l'ancienne PAC et ces éleveurs, qui ont diminué les surfaces primables au profit des prairies, ont donc vu leur produit lié aux primes diminuer.

**TABLEAU 4 – Présentation des systèmes économes étudiés en Bretagne dans différents réseaux et études.**

	<b>Présentation du système de base</b>	<b>Description et avantage du système économe</b>
	<b>Réseaux mini-concentrés Bretagne 1994-1997</b>	
	245 000 l de lait sur 42 ha Charges opérationnelles : 45% du produit EBE : 32% du produit Résultat courant : 23 570 €	Très peu d'évolution de la structure de l'exploitation Diminution de 12% des charges opérationnelles Augmentation de 10% de l'EBE Résultat courant : 33 728 €
	<b>Morbihan : 20 élevages laitiers ayant diminué la part de maïs entre 1995 et 1998</b>	
	272 000 l de quota sur 58 ha SAU Système intensif au départ EBE : 38% du produit Ha primés : 31 ha	Très peu d'évolution de la structure de l'exploitation Baisse du maïs dans la SFP : de 36 à 21% SFP Baisse des concentrés : 272 kg avec lait stable (7 300 kg/VL) Baisse des coûts de mécanisation : - 22.87 €/ha SAU EBE : 44% du produit Résultat courant : + 7 622 € Ha primés : 26 ha
	<b>Etude stratégie d'investissement 2003</b>	
	Système intensif animal Maïs : 46% de la SFP 25 ares d'herbe par vache Coût alimentaire nourri logé : 134 €/vache Résultat courant : 32 376 € avant PAC 2006	Système économe Maïs : 8% de la SFP 70 ares d'herbe par vache Coût nourri logé : 105 €/vache Résultat courant : 37 547 € avant PAC 2006

L'augmentation d'efficacité serait donc supérieure dans le contexte de la nouvelle PAC avec un paiement unique par exploitation et un taux de recouplage de 25% seulement. Pour les éleveurs qui sont restés dans un système "classique", il y a donc un gisement d'économies à mettre en œuvre à système constant, avant de se lancer dans une nouvelle course pour récupérer la perte liée à la nouvelle PAC.

- Cette augmentation d'efficacité s'est faite sur plusieurs postes : coût des fourrages, des concentrés, frais de santé, mécanisation... car c'est tout l'ensemble qui devient plus économe.

- La gestion de l'herbe et du pâturage sera le nœud de la recherche et du développement de demain. En effet, les simulations actuelles réalisées sur des scénarios d'adaptation à la PAC avec augmentation de la part d'herbe donnent des résultats parfois radicalement opposés. Pour deux systèmes de départ très voisins en Pays-de-la-Loire et en Normandie, on peut observer soit une augmentation, soit une baisse de revenu. La différence est dans la nature et dans le mode de conduite des surfaces en herbe. Pour simplifier, si la prairie est d'excellente valeur alimentaire toute l'année et pâturée en majorité, l'incidence sur le revenu est positive. Si, au contraire, sa valeur est moindre et qu'elle génère beaucoup de stocks, l'incidence sur le revenu est négative. Nous trouvons là une forte justification des travaux conduits en Bretagne sur la maîtrise du pâturage.

## En guise de conclusion

La nouvelle PAC va bousculer en profondeur le paysage laitier de l'Ouest. Les risques sont grands de voir la production laitière disparaître de certaines petites régions à cause d'un découragement collectif. La concentration de la production du lait dans de grosses unités ne sera efficace que si les systèmes fourragers mis en place ne sont pas coûteux. Il faut garder à l'esprit les atouts pédoclimatiques et structurels de l'Ouest et ne pas oublier que trouver la bonne place du pâturage dans chaque exploitation est un élément essentiel dans la maîtrise des coûts.

## Références bibliographiques

- ALARD V., BÉRANGER C., JOURNET M. (2002) : *A la recherche d'une agriculture durable : étude de systèmes herbagers économes en Bretagne*, INRA éditions.
- BROCARD V., LE CŒUR P., LELAN B., LOSQ G., CHARDIGNY T. (2000) : "10 ans de travail sur la réduction du coût alimentaire en élevage laitier en Bretagne", *Rencontre Recherche Ruminants*.
- CAPÈLE P. (1997) : *Le retour à l'herbe*, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique.
- Chambres d'Agriculture de Bretagne (2004) : *Réflexions prospectives pour l'élevage laitier*, mai 2004, Mur de Bretagne.
- CHENAIS F., SEURET J.M., BRUNSCHWIG, FIORELLI J.L. (2001) : "Pour un rôle croissant du pâturage dans les systèmes bovins laitiers", *Fourrages*, 166, 257, 277.
- DURAND G., BROCARD V., ROGER P., KEROUANTON J., LOSQ G., FÉVRIER R. (1998) : "Pratiques et résultats de 17 élevages mini concentrés", *Rencontre Recherche Ruminants*, 5.
- EDE et Chambres d'Agriculture de Bretagne, FRCUMA, Institut de l'Élevage (2003) : "Étude stratégie d'investissements en élevage laitier", *Morbihan Élevage*.
- Fourrages* (2001) : *Nouveaux regards sur le pâturage*, n° 166 et 167.
- GRASSET M., ROGER P., DEQUIN A., FOLLET D., THEBAULT M., BERKAIN M.E., LE GALL A. (1997) : "Étude de systèmes fourragers laitiers maximisant le pâturage", *Rencontre Recherche Ruminants*, 4, 9-14.
- GUILLOIS F., ROGER P., SEURET J.M., DEQUIN A. (2004) : *6 menus pour vaches laitières*, réactualisation de la brochure 1997, EDE et Chambres d'Agriculture de Bretagne, à paraître.
- HUCHON (2004) : Réseaux d'Élevage des Pays de la Loire.
- LE GALL A. (1995) : *Place de l'herbe et du maïs dans les systèmes fourragers*, Technipel.
- LE GALL A. (2004) : *Associations graminées-trèfle blanc, le pâturage gagnant*, Brochure Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture Bretagne et Pays-de-la-Loire, 64 p.
- POCHON A. (1981) : *La prairie temporaire à base de trèfle blanc : 25 années de pratique*, Technipel.
- ROGER P., PORHIEL J.Y., GRASSET M., TRANVOIZ M. (1997) : *Accompagnement des éleveurs laitiers vers plus de pâturage*, EDE et Contrôles Laitiers de Bretagne.
- SEURET J.M., ROGER P., GUILLOIS F., LE CŒUR P. (2001) : "Pratiques et résultats de 23 élevages laitiers maxi pâturage en Bretagne", *Actes des journées AFPP, Nouveaux regards sur le pâturage*, mars 2001, p. A31.